



**BIENVENUE**  
*dans votre commune!*



# Bienvenue

dans la commune de Mont-Saint-Guibert !

Voici une série d'informations  
qui vous seront utiles dans votre quotidien.

Restez au courant de toute l'actualité guibertine via :

***facebook.com/montsaintguibert.be***



***notre newsletter***



***www.mont-saint-guibert.be***

*où les informations sont toujours à jour*



***notre bulletin communal 6 x an***

*(distribué en toutes-boîtes, tous les 2 mois)*

# Table des matières

Édito	5
3 villages	6
L'Administration communale	12
Le Collège communal	14
Le Conseil communal	16
Les services communaux	18
Service population, état civil	18
Service urbanisme	19
Service culture	20
Service citoyenneté	21
Service travaux	22
Autorisation de travaux et/ou de festivités	22
Service taxes, amendes et redevances	25
Service environnement	26
Infrastructures et actions	28
Ramassage des déchets	29
CCEDD	30
Service enfance et jeunesse	31
CCE	32
CCA	33
Loisirs	34
Petite enfance	37
Seniors	39
Sport	42
CPAS	44
Associations partenaires	48
Police	50
Adresses utiles	52





## Édits

Madame, Monsieur,  
Chers nouveaux habitants,

Vous vous êtes récemment installés dans notre commune et c'est avec un immense plaisir que nous vous souhaitons la bienvenue.

Vous aurez rapidement l'occasion de vous rendre compte que Mont-Saint-Guibert, Corbais et Héவில்ers sont des villages qui ont gardé leur côté rural et où il fait bon vivre.

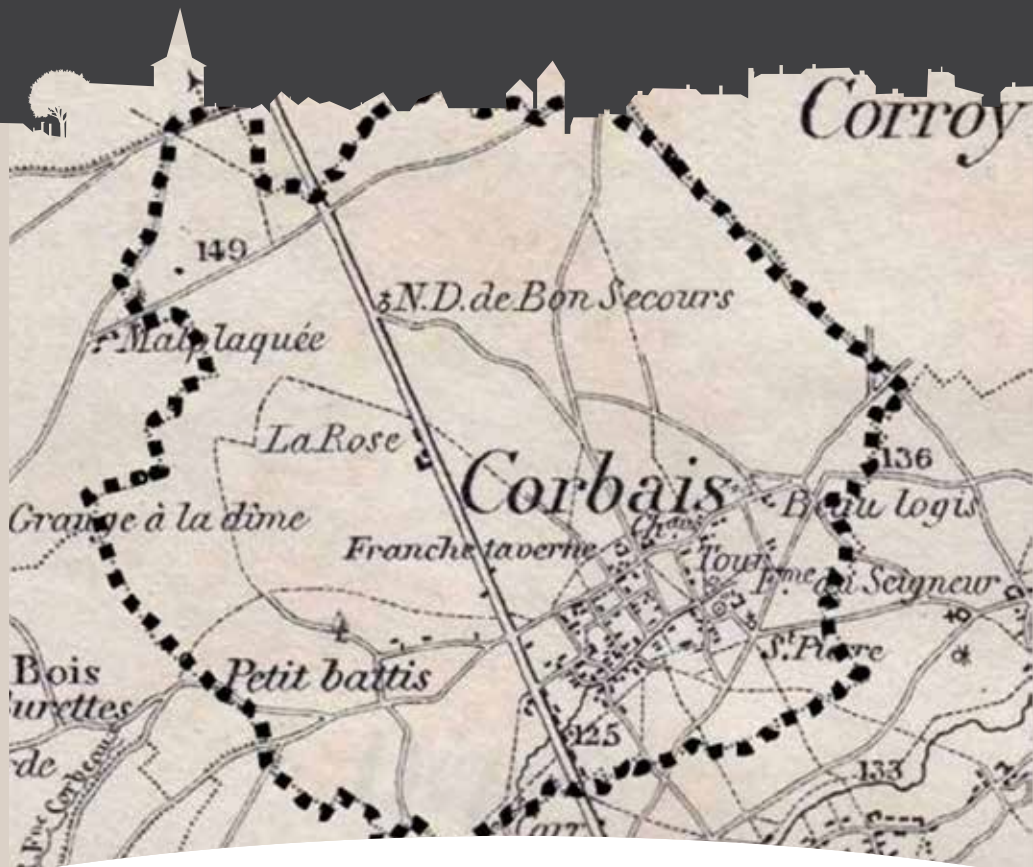
Cette brochure, bien que non exhaustive, vous éclairera déjà sur les nombreux services mis à votre disposition par l'administration, sur l'étendue de notre offre sportive, sur la diversité des activités dédiées à la jeunesse et à la culture ainsi que sur la richesse de nos associations soutenues par leurs bénévoles qui se dévouent sans compter pour organiser tout au long de l'année des animations festives.

Notre Commune se veut proche de ses habitants, à l'écoute de leurs souhaits et attentive à leurs besoins.

Nous en sommes convaincus, vous trouverez à Mont-Saint-Guibert une réelle joie de vivre et une ambiance conviviale.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de l'un ou l'autre événement, dans un commerce local, au marché ou au détour d'un de nos nombreux sentiers dédiés aux balades, nous vous souhaitons bonne lecture de cette brochure et bonne installation à Mont-Saint-Guibert.

Le Collège communal




## Une commune, trois villages

### CORBAIS

La première mention écrite de Corbais date du 10<sup>ème</sup> siècle. L'origine du nom « Corbais » n'est pas certaine mais une des théories probables explique que ce nom viendrait de la contraction de « Cor », signifiant arbre/végétal dont on ignore l'essence et « Bais » signifiant marais ou mare. Corbais indiquerait donc « La mare où pousse des arbres ».

Corbais se situe à 35 kilomètres de Bruxelles et à mi-chemin entre Wavre et Gembloux. La première mention de Corbais apparait dans un diplôme mentionnant que le village appartient à l'abbaye de Gembloux et date de l'an 948. Son sol riche a permis un développement rapide de l'agriculture.



Le village change ensuite de propriétaire pour passer dans les avoires des seigneurs de Walhain. C'est sous leur égide qu'a été bâtie la « tour des sarrasins » ou « tour du griffon » (nom donné lorsque la tour devient la propriété du chevalier « Griffon du Bos » ou « Griffon du bois »). Cette tour servait à se défendre contre l'envahisseur (nommé génériquement « Sarrasin » à l'époque quelle que soit son origine). La tour de Corbais peut se targuer d'être la plus ancienne tour de défense de ce type en Brabant wallon. En effet, si un grand nombre de ces ouvrages datent du 13<sup>ème</sup> siècle, la « tour du griffon » date du 12<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit là des seuls restes du donjon seigneurial.

Durant les guerres de Louis XIV, les troupes françaises passèrent et semèrent peur et destruction dans Corbais comme dans de nombreux autres villages de la région. La fin du 18<sup>ème</sup> siècle fut plus serein et pacifique. Période de calme à nouveau brisée par les troupes françaises lors des guerres de révolution.

La fin du Moyen-Âge et les temps modernes vont avant tout voir l'apparition de l'hégémonie des grandes familles dans le village. Le plus bel exemple est sans contexte la famille des « de Pinchart » dont plusieurs pierres tombales adossées à l'église rappellent l'influence. L'Église de Corbais date de 1773. Ses fonds baptismaux sont très représentatifs de l'art brabançon et donnent à l'édifice un caractère calme et propice au recueillement. À gauche de l'église se dresse une stèle en l'honneur du baron de Mercx. Ce noble et militaire s'est distingué lors de la bataille des quatre-bras et de celle de Waterloo. Il a servi ensuite sous Léopold I<sup>er</sup> en tant que général et diplomate.

Si l'agriculture demeure importante à Corbais, le village a pris un tournant majeur avec la création de l'Axis parc. En effet, contrairement à la croyance de nombreuses personnes, le parc d'affaires se trouve presque intégralement sur le territoire de Corbais et non de Louvain-la-Neuve. Véritable boost économique, l'Axis parc accueille plus de 140 sociétés dans 21 bâtiments et fait vivre pas moins de 2400 employés. Celui-ci continue de croître et se montre à la pointe de l'innovation en Wallonie.








## Une commune, trois villages

### HÉVILLERS

Héவில்lers brille par la constance et la quiétude de son histoire. La première trace écrite évoquant le village date de 946. Le site est demeuré essentiellement agricole durant plusieurs siècles. Il bénéficie d'un sol riche et limoneux.

Héவில்lers a été toute son existence dans le giron du château de Bierbaix ; le seigneur de l'endroit y détenait tous les niveaux de justice, basse, moyenne et haute, sous la souveraineté du comte de Brabant. Les propriétaires du château possédaient également la quasi-intégralité du sol du village. Plusieurs pierres





tumulaires à leur nom (pierre servant à indiquer un lieu de sépulture) sont encore visibles sur les murs de l'église.

Le mot Bierbais vient de la seigneurie dont Hévillers était initialement une dépendance : Bierbeek. En 1495, l'hégémonie de la famille sur le village se termine et Hévillers devient la possession de Jean de Berghes, seigneur de Walhain et de Glimes. C'est en 1532 que Charles-Quint unit officiellement Hévillers et ses dépendances à Walhain via une lettre patente. Les 2 villages ont le même propriétaire jusqu'en 1657, année où Béatrice de Crisance, Marquise de Berghes et de Walhain vend Hévillers et Bierbais. Par la suite, comme dans toute la région, le village a été sous la domination de plusieurs grandes familles.

L'histoire calme et stable qu'Hévillers a connu durant des siècles a permis la conservation de plusieurs bâtiments notables dans le village : « La tour d'Alvau » est une tour de garnison du même type que la « tour du Griffon » à Corbais. On estime sa construction entre 1199 et 1218. Elle se situe actuellement dans un camping situé rue d'Alvau. « Le château de Bierbais » est un magnifique édifice de style néo-classique. S'il est possible que la chapelle soit bien plus ancienne, l'aspect actuel du château date de 1927 et a été conçu par l'architecte Hyacinthe-J de Man. Le château est doté d'un magnifique parc qui l'entoure entièrement. L'église Sainte-Gertrude date de 1776 et a connu plusieurs remaniements en 1824 et 1844. Son aspect extérieur demeure très représentatif des églises du 17<sup>ème</sup> siècle en Brabant. Elle dispose d'un beau mobilier qui provient en partie de l'église Saint-Augustin de Bruxelles. Nous pouvons également citer le presbytère d'Hévillers qu'une pierre encadrée au-dessus de la voute d'entrée nous permet de dater de 1780.

Le village, essentiellement agricole jusqu'il y a peu, devient de plus en plus résidentiel. Il peut cependant se targuer d'avoir su conserver un véritable esprit de village très apprécié par ses habitants.




## Une commune, trois villages

### MONT-SAINT-GUIBERT

Cité pour la première fois dans un ouvrage latin nommé *Gesta Abbatum Gemblaccantium*. L'ouvrage explique que sous Liétard, prêtre de Gembloux, l'abbaye située à gauche de l'Orneau a acquis une rurale nommée Mont-Saint-Jean. L'abbaye organise alors une procession en l'honneur de Saint-Guibert et renomme le village en Mont-Saint-Guibert. Via ce précieux texte, il est possible de dater très précisément la création de Mont-Saint-Guibert au 18 avril 1123. La même année, Mont-Saint-Guibert reçoit par Godefroid le Barbu, duc de Brabant, des franchises communales semblables à celles de Gembloux. Ces libertés sont symbolisées par l'édification du perron.

Mont-Saint-Guibert a bénéficié de deux facteurs majeurs pour son développement. Le premier est la relique de Saint-Guibert, maintenant restituée à Gembloux, dont les miracles, lors de la procession notamment, ont attiré de nombreux pèlerins dont certains sont restés. Le deuxième facteur est son positionnement avantageux, situé sur la route entre Cologne et la France. La bourgade constitue une étape pour les voyageurs. La construction d'un hôpital pour y loger les plus pauvres d'entre eux montre le développement important de Mont-Saint-Guibert.



L'apogée du site est rapidement atteinte. La croissance, tant économique que démographique incite le duc de Brabant à faire bâtir un château et une résidence pour chef-mayeur, à Mont-Saint-Guibert, transformant le village en centre administratif important.

Malheureusement, cette période vaste est interrompue par plusieurs catastrophes. Les guerres n'ont pas épargné Mont-Saint-Guibert. Un incendie ravage la bourgade en 1185 à la suite d'une rivalité opposant les comtes de Namur et de Brabant. Elle est ensuite ravagée au 15<sup>ème</sup> siècle sous Maximilien d'Autriche, au 16<sup>ème</sup> siècle par les troupes hollandaises et espagnoles puis par les troupes françaises de Louis XIV et de Napoléon. A ces guerres s'ajoutent les épidémies comme la grande peste, qui l'ont touchée durement du fait de son statut de lieu de passage pour voyageurs.

La révolution industrielle donne un regain d'activité économique majeur à Mont-Saint-Guibert. En 1858, Pierre-Joseph Grade fonde sa brasserie. Son esprit d'entreprise tranche dans un monde brassicole principalement artisan à l'époque. Cet esprit lui permet de développer rapidement sa brasserie et d'en faire la plus importante de la région. C'est dans cette brasserie guibertine qu'a été créée la recette de la plus célèbre bière de l'entreprise, celle de la Vieux-Temps. La Vieux-Temps remportera de nombreux prix et son brassage se fera à Mont-Saint-Guibert jusqu'en juin 1996. Outre la brasserie, la papeterie (fermée en 1981) et la sablière (toujours en activité) sont de bons exemples pour illustrer ce pic économique intense.

Actuellement, Mont-Saint-Guibert bénéficie de la proximité de Louvain-la-Neuve. Si c'est bien à Corbais que se trouve l'Axis Parc, Mont-Saint-Guibert connaît tout de même un véritable boum démographique, favorisé par plusieurs projets de réaménagement du territoire comme celui de la réhabilitation des anciennes papeteries. C'est donc avec enthousiasme que l'ancien village industriel se transforme peu à peu en cité moderne.



## L'administration communale

Grand'Rue 39 - 1435 Mont-Saint-Guibert  
Tél : 010 65 75 75 - Fax : 010 65 02 53

**Lundi, mercredi et vendredi** : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h  
**Mardi et jeudi** : de 8h30 à 12h

PERMANENCES SUPPLÉMENTAIRES (SAUF JOURS FÉRIÉS)

**Jeudi** : de 16h30 à 19h (Population/Etat civil et Urbanisme)

**Samedi** : de 10h à 12h (Population/Etat civil)

Les bureaux sont accessibles jusqu'à 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Vous pouvez introduire certaines demandes auprès du service **Population/Etat civil** via notre site internet et/ou via [mondossier.BBN.FGOV.be](http://mondossier.BBN.FGOV.be)



## Les citoyens élisent – tous les 6 ans

### ORGANE DÉLIBÉRATIF



#### Conseil communal

Bourgmestre  
Échevins  
Conseillers communaux  
Président du CPAS

### ORGANE EXÉCUTIF



#### Collège communal

Bourgmestre  
Échevins  
Président du CPAS



#### CPAS

Président du CPAS  
Conseil du CPAS  
Bureau permanent

*Le nombre de conseillers communaux et d'échevins dépend du nombre d'habitants.*



## Le collège communal

Organe exécutif de la commune, il en assure la gestion courante et se compose du Bourgmestre ainsi que d'échevins dont le nombre varie de 2 à 10 selon la population de la commune. Les échevins sont élus pour 6 ans, au sein des membres du Conseil communal. Mont-Saint-Guibert dispose de 4 échevins. La Présidente du CPAS fait dorénavant partie intégrante du Collège communal.

Vous souhaitez rencontrer un des membres  
du Collège communal ?

***N'hésitez pas à les contacter pour convenir d'un rendez-vous.***



### **Bourgmestre**

Julien Breuer

0471.44.92.98

[julien.breuer@mont-saint-guibert.be](mailto:julien.breuer@mont-saint-guibert.be)

Rue des Trois Burettes, 33

Gestion du personnel - Police -  
Incendie - Sécurité - Etrangers  
- Communication - Cimetières  
- Finances - Nouvelles  
technologies - Emploi -  
Chômage - PME et commerces  
- Développement économique  
- Etat civil.



### **1<sup>ère</sup> échevine**

Marie-Céline Chenoy

0476.72.74.01

[mc.chenoy@mont-saint-guibert.be](mailto:mc.chenoy@mont-saint-guibert.be)

Rue Thomas 11

Sport - Jeunesse - Santé -  
Enseignement - Egalité des  
chances - Bien-être animal.





## **2<sup>ème</sup> échevine**

Sophie Dehaut

0478.96.76.99

sophie.dehaut@mont-saint-guibert.be

Rue du Perriqui, 15

Mobilité - Aménagement  
du territoire - Urbanisme -  
Environnement - Participation  
citoyenne - Petite enfance -  
Logement - Agriculture - Cultes.

---



## **3<sup>ème</sup> échevin**

Patrick Bouché

0491.20.90.99

patrick.bouche@mont-saint-guibert.be

Rue de la Houssière, 20

Energie - Espaces verts - Travaux  
publics - Voiries - Patrimoine -  
Monuments et sites.

---



## **4<sup>ème</sup> échevine**

Viviane Mortier

0475.72.30.80

viviane.mortier@mont-saint-guibert.be

Rue de Corbais, 163

Fêtes et cérémonies - Culture -  
Troisième âge - Tourisme -  
Seniors - Jumelage -  
Associations patriotiques.

---



## **Présidente du CPAS**

Françoise Duchateau

0478.92.20.87

francoise.duchateau@mont-saint-guibert.be

Rue des Sablières, 11

Affaires sociales - Intégration  
sociale - Personnes handicapées.



## Le conseil communal

---

Le nombre de conseillers communaux varie de 7 à 55 membres, en fonction du nombre d'habitants domiciliés dans la commune. Ils sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct. Il peut élire en son sein un Président d'assemblée, lequel aura la responsabilité de veiller au respect de l'ordre du jour, de garantir la bonne tenue des débats et de gérer le droit d'interpellation.

Mont-Saint-Guibert compte  
19 conseillers communaux qui sont :

**Patrick Bouché** (MSG Co·Hé·Sion)

3<sup>ème</sup> échevin | [patrick.bouche@mont-saint-guibert.be](mailto:patrick.bouche@mont-saint-guibert.be)

**Julien Breuer** (MSG Co·Hé·Sion)

Bourgmestre | [julien.breuer@mont-saint-guibert.be](mailto:julien.breuer@mont-saint-guibert.be)

**Marie-Céline Chenoy** (MSG Co·Hé·Sion)

1<sup>ère</sup> échevine | [mc.chenoy@mont-saint-guibert.be](mailto:mc.chenoy@mont-saint-guibert.be)

**Sophie Dehaut** (MSG Co·Hé·Sion)

2<sup>ème</sup> échevine | [sophie.dehaut@mont-saint-guibert.be](mailto:sophie.dehaut@mont-saint-guibert.be)

**Jonathan Dolphens** (MSG Co·Hé·Sion)

conseiller communal | [jonathan.dolphens@mont-saint-guibert.be](mailto:jonathan.dolphens@mont-saint-guibert.be)

**Françoise Duchateau-Charlier** (MSG Co·Hé·Sion)

présidente du CPAS | [francoise.duchateau@cpas-mont-saint-guibert.be](mailto:francoise.duchateau@cpas-mont-saint-guibert.be)

**Nicolas Esgain** (Liste citoyenne)

conseiller communal | [nicolas.esgain@mont-saint-guibert.be](mailto:nicolas.esgain@mont-saint-guibert.be)

**Albert Fabry** (MSG Co·Hé·Sion)

conseiller communal | [albert.fabry@mont-saint-guibert.be](mailto:albert.fabry@mont-saint-guibert.be)

**Bruno Ferrier** (MSG Co·Hé·Sion)  
Président : conseiller communal | [bruno.ferrier@mont-saint-guibert.be](mailto:bruno.ferrier@mont-saint-guibert.be)

**Marcel Ghigny** (Ecolo)  
conseiller communal | [marcel.ghigny@mont-saint-guibert.be](mailto:marcel.ghigny@mont-saint-guibert.be)

**Florence Godon** (Ecolo)  
conseillère communale | [florence.godon@mont-saint-guibert.be](mailto:florence.godon@mont-saint-guibert.be)

**Jean-François Jacques** (MSG)  
conseiller communal | [jfjacques@mont-saint-guibert.be](mailto:jfjacques@mont-saint-guibert.be)

**Stéphane Lagneau** (MSG Co·Hé·Sion)  
conseiller communal | [stephane.lagneau@mont-saint-guibert.be](mailto:stephane.lagneau@mont-saint-guibert.be)

**Virginie Maillet** (Tous Ensemble)  
conseillère communale | [virginie.maillet@mont-saint-guibert.be](mailto:virginie.maillet@mont-saint-guibert.be)

**Eric Meirlaen** (Ecolo)  
conseiller communal | [eric.meirlaen@mont-saint-guibert.be](mailto:eric.meirlaen@mont-saint-guibert.be)

**Viviane Mortier** (MSG Co·Hé·Sion)  
4<sup>ème</sup> échevine | [viviane.mortier@mont-saint-guibert.be](mailto:viviane.mortier@mont-saint-guibert.be)

**Christel Paesmans** (MSG Co·Hé·Sion)  
conseillère communale | [christel.paesmans@mont-saint-guibert.be](mailto:christel.paesmans@mont-saint-guibert.be)

**Marie Paris** (MSG Co·Hé·Sion)  
conseillère communale | [marie.paris@mont-saint-guibert.be](mailto:marie.paris@mont-saint-guibert.be)

**Christiane Paulus** (Ecolo)  
conseillère communale | [christiane.paulus@mont-saint-guibert.be](mailto:christiane.paulus@mont-saint-guibert.be)

**Nathalie Sannikoff** (MSG)  
conseillère communale | [nathalie.sannikoff@mont-saint-guibert.be](mailto:nathalie.sannikoff@mont-saint-guibert.be)



## Les services communaux

---



### **Service population, état civil**

C'est le service de première ligne pour les citoyens avec les missions suivantes :

- **Documents d'identité** : carte d'identité, passeport, titre de séjour et carte kids
- **Changement de domicile**
- **Documents administratifs** : composition de ménage, acte d'état civil, certificat de résidence, casier judiciaire... Pour plus d'efficacité, nous vous encourageons à utiliser notre e-guichet pour commander l'un d'eux.
- **Etat civil** : naissance, mariage, cohabitation légale, décès...
- Gestion des **dossiers des étrangers** nouveaux arrivants en Belgique
- **Permis de conduire**

**Tél : 010 65 75 75 puis taper 5**  
**[population@mont-saint-guibert.be](mailto:population@mont-saint-guibert.be)**  
**[etatscivil@mont-saint-guibert.be](mailto:etatscivil@mont-saint-guibert.be)**  
**[etrangers@mont-saint-guibert.be](mailto:etrangers@mont-saint-guibert.be)**



### **Service urbanisme**

Chargé de l'aménagement du territoire, de politique urbanistique et de logement, il s'occupe d'un grand nombre de missions dont voici une liste non-exhaustive

- **Permis d'urbanisme** et d'urbanisation
- **Certificats d'urbanisme** 1 & 2
- **Division d'un bien**
- **Renseignements notariaux, cadastraux**
- **Étude d'incidences** sur l'environnement
- **Enseignes lumineuses**
- **Permis d'abattage**
- Autorisation de **raccordement aux égouts**
- **Cadastre**
- **Infractions** en matière d'urbanisme
- **PEB** (Performance Energétique des Bâtiments)
- **Plans communaux d'aménagement**

Toute présentation ou demande d'avis sur un projet doit faire l'objet d'un rendez-vous préalable avec le service.

**Tél : 010 65 75 75 taper 4 ou 010 65 02 53**  
**[urbanisme@mont-saint-guibert.be](mailto:urbanisme@mont-saint-guibert.be)**



## **Service culture**

Mont-Saint-Guibert met en avant la culture accessible au plus grand nombre en organisant de nombreux événements culturels dont la grande majorité est gratuite pour l'ensemble des résidents de notre commune.

- **Les dimanches du cinéma** : une fois par mois, diffusion de 2 films dans la salle des loisirs de Mont-Saint-Guibert. Le premier, diffusé en après-midi, est à destination des plus jeunes et celui projeté en soirée se veut plus grand public.
- **La bourse aux livres** se tient chaque année en mars. Elle permet d'acheter et de vendre des livres d'occasion mais également de rencontrer des auteurs talentueux de nos régions qui vous parleront de leurs ouvrages et signeront leurs livres à votre demande.
- **Un parcours d'artistes et d'artisans** est organisé tous les deux ans au sein de notre commune. Ce parcours permet aux artistes d'exposer leur talent et aux artisans de présenter leur savoir-faire.
- Chaque été, la commune finance des **spectacles en plein air** dans chaque village de l'entité. Ceux-ci sont variés et mettent en valeur les arts de la scène comme le théâtre, la comédie, l'improvisation...
- L'administration accueille en son sein des **expositions temporaires** mettant en avant le talent des artistes locaux. Ces expositions ont lieu durant toute l'année et sont renouvelées tous les 2 mois.
- Enfin, retrouvez 4 fois par an les séances « **exploration du monde** ». Celles-ci sont payantes mais les habitants de la commune bénéficient de réductions sur les prix d'entrée ou pour l'achat d'abonnements.

D'autres événements sont mis en place chaque année au sein de notre commune. Pour les suivre au mieux, rendez-vous sur notre site internet et sur notre page facebook.

Tél : **010 65 75 75**  
**culture@mont-saint-guibert.be**





### **Service citoyenneté**

Il dispose d'un champ de missions larges et variées dont voici un aperçu :

- **CCCA** : coordination du Conseil Consultatif Communal des Aînés via conseils, groupes de travail, ateliers informatiques (ordinateurs, tablettes, gsm), ateliers récréatifs, guide des aînés, la safe-boîte (boîte jaune), remise à niveau du permis de conduire, etc.
- **PMR** (personnes à mobilité réduite) : accueil, info, soutien administratif, parking, etc.
- **Conférences** : coordination et organisation de cycles annuels de conférences thématiques.
- **Devoir de mémoire** : coordination et organisation des devoirs de mémoire, partenariat avec les fédérations. Les commémorations des 8 mai et 11 novembre, la « cérémonie des aviateurs ».
- **Santé** : infos et promotions (projet, conférence, atelier, formation, etc..).
- **Évènements pour tous** : journées thématiques intergénérationnelles, la récré des aînés, etc.

Tél: **010 65 35 15**  
**[citoyennete@mont-saint-guibert.be](mailto:citoyennete@mont-saint-guibert.be)**



## **Service travaux**

Il s'occupe de l'entretien et l'aménagement de l'espace public. Voici une liste non-exhaustive :

- **Marchés publics**
- **Travaux voiries** et bâtiments communaux
- **Egouttage** et épuration individuelle des eaux usées
- **Gestion cimetières** (entretien et inhumations)
- **Mobilité**
- **Déneigement** et lutte contre le verglas
- **Éclairage** public
- Ouverture de **tranchées** (autorisation et état des lieux)

**Tél : 010 65 75 75 puis taper 3**  
**[travaux@mont-saint-guibert.be](mailto:travaux@mont-saint-guibert.be)**

### **! Autorisation de travaux et/ou de festivités !**

Avant de fixer les dates de travaux avec un entrepreneur ou d'une festivité, adressez-vous au service Travaux.


En effet, certaines formalités sont parfois indispensables !

#### **Cédric Delmarcelle**

Travaux avec occupation voirie, trottoir, parking public...

#### **Olivia Mairiaux**

Festivités trail/jogging, courses cycliste/VTT, brocantes, festivals, cirques, fancy-fair...



Toute occupation de la voirie publique ou entrave de la circulation sur la voirie, trottoir... engendre **un arrêté de police** : occuper des places de parking, la voirie ou un trottoir pour un déménagement, la pose d'un conteneur, la réalisation de travaux, l'abattage d'un arbre, organiser une festivité sportive en voirie (ex : trail, jogging, course VTT), une fête de voisinage avec occupation de voirie, une festivité où l'affluence sera telle qu'il est nécessaire de réglementer le stationnement (conférence, mariage, fête de famille, funérailles, festivals, brocantes ...), etc.

La demande doit être introduite au minimum **30 jours ouvrables** avant le début de l'évènement. Ce délai sera plus important si des déviations de circulation sont à envisager. Si ces délais ne sont pas respectés, la demande est susceptible de ne pas être traitée et entraînera l'annulation des travaux et/ou de la manifestation.

En cas de non-respect de l'arrêté de police, d'entrave à la circulation au niveau de la voirie et/ou du trottoir ou d'organisation d'évènements sans les autorisations nécessaires, l'organisateur est passible de peines de police et d'une sanction administrative.

### Comment procéder ?

Votre demande doit être introduite par écrit :

- Par mail : [travaux@mont-saint-guibert.be](mailto:travaux@mont-saint-guibert.be) s'il s'agit d'une festivité ou [ordonnances@mont-saint-guibert.be](mailto:ordonnances@mont-saint-guibert.be) s'il s'agit de travaux.
- Par courrier : Administration communale de Mont-Saint-Guibert - Service Travaux – Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert.



Et comprendre les éléments suivants :

- Nom et coordonnées du demandeur
- Dates de début et de fin des travaux/de la manifestation (éventuellement les heures)
- Lieu précis concerné par la demande
- Un plan si nécessaire
- Motif de la demande.

Pour l'organisation de festivités : un formulaire disponible sur notre site internet doit être complété et annexé à la demande.

La rédaction de l'arrêté de police est entièrement gratuite. L'administration communale possède certains panneaux de signalisation qu'elle met à disposition lors de l'exécution des arrêtés de police. Les autres panneaux exigés dans les arrêtés de police devront être loués ou achetés par le demandeur.

Pour plus d'informations, le service travaux reste à votre disposition.



## Service taxes, amendes et redevances

Il s'occupe d'une partie de la fiscalité communale dont notamment :

- Etablissement et envoi des **avertissements extraits de rôles**
- Perception de **recettes** (taxes - redevances - amendes)
- Gestion du **recouvrement**
- Etablissement et renvoi de **formulaires divers** de déclaration pour taxes
- Etablissement de **plan d'apurement** en cas de difficultés financières

Le paiement de votre taxe communale concernant les poubelles se fait toujours auprès de la commune où vous étiez officiellement domicilié en date du 1<sup>er</sup> janvier de l'année.

Voici les taxes « poubelles » pour 2021 :

### Une taxe forfaitaire

par ménage pour la gestion des déchets, accès au parc à conteneur, ramassage des branches, bulles à verre.

Taxe forfaitaire par ménage	Montant
1 personne	50 €
2 personnes	75 €
3 personnes	95 €
4 personnes	110 €
5 personnes et plus	120 €
Seconde résidence	100 €

Ménage (ou société) 25 € faisant appel à une société privée

### Une taxe sur l'achat des sacs

Sac par rouleau de 10	Montant
30 L (sac ménager)	0,60 €
60 L (sac ménager)	1,20 €
90 L (sac ménager)	1,80 €
30 L (sac organique)	0,20 €

Tél : **010 65 43 56**

**taxes@mont-saint-guibert.be**



## **Service environnement**

La protection de l'environnement est une priorité.

Grâce au service environnement,

3 grandes thématiques sont mises en avant :

- **La promotion de la biodiversité** (commune zéro-phyto, plan maya, villes et villages fleuris, fauchage tardif, semaine de l'arbre, sauvetage des batraciens, lutte contre les plantes invasives, stérilisation des chats errants, lutte contre la prolifération des rats...)
- **Le tri et la réduction de la quantité de déchets produits** (bulles à verres, bulles à vêtements, collecte des piles, des bouchons, des cartouches d'encre, des ampoules, démarche zéro-déchet...)
- La mise en place d'un plan d'actions en vue de **réduire les émissions de gaz à effet de serre**.


Pour parvenir à cette mise en avant, différents services en lien avec ces thématiques sont offerts aux citoyens :

- **Prêt d'un appareil pour détecter le radon** (gaz radioactif).

Ce gaz, naturellement présent à certains endroits dans le sol de la commune, n'est nocif que s'il se concentre dans les endroits non-aérés comme les caves. Le détecteur vous permet de savoir si des aménagements doivent être envisagés dans votre habitation.

- Distribution de **dosettes de dératization** toute l'année et organisation d'une campagne de dératization 2 fois par an.
- **Accompagnement dans les démarches administratives** pour la déclaration des installations classées (citernes à mazout, citernes à gaz, ruchers, climatiseurs, compresseurs...). Voir l'ensemble des activités classées sur le site de la région wallonne ([http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/aerw/pe/rubri/chx\\_rub\\_intro.idc](http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/aerw/pe/rubri/chx_rub_intro.idc)).



- 
- **Ramassage des branches** (fin de l'automne, hiver et début du printemps). Pour profiter de ce service, il y a quelques règles à respecter (pas de résineux, maximum 3m<sup>2</sup>...).
  - **Les citoyens ressources**  
Ils répondent à vos questions concernant les sujets liés à l'environnement et à vos jardins. Vous retrouverez l'ensemble de nos citoyens contacts sur notre site internet.
  - **Lecteur de puces** en cas de découverte d'un animal (chat/chien) mort ou errant.

*Tél: 010 65 35 55*  
*[environnement@mont-saint-guibert.be](mailto:environnement@mont-saint-guibert.be)*



## ***Infrastructures et actions en faveur de l'environnement***

De nombreuses infrastructures sont à votre disposition :

- **Les bulles à verres** : rue des Tilleuls (au croisement avec la rue de Bierbais), rue de Béclines (au croisement avec la rue de Corbais) et sur le parking du Carrefour à Corbais.
- **Les bulles à textiles** : rue de Béclines (au croisement avec la rue de Corbais), rue de la Station (à l'entrée de la gare), rue des Tilleuls (au croisement avec la rue de Bierbais), sur le parking du Carrefour à Corbais, rue Warichet (au croisement avec la rue de la Rose), sur le parking de l'Outlet center à Corbais.
- **Un point de collecte** des piles, bouchons en plastique et en liège, cartouches d'encre et ampoules recupel se trouve à l'entrée de l'administration communale.
- **Le parc à conteneurs** se trouve dans la sablière (rue de la Petite Sibérie).
- **Des corbeilles publiques** sont présentes un peu partout dans la commune et vidangées chaque semaine à l'aide d'un cheval de trait par une asbl qui emploie des personnes porteuses de handicaps.

### ***Du point de vue des activités :***

- Le sauvetage des batraciens.
- La distribution d'arbres à la Sainte Catherine.
- Un nettoyage des cours d'eau.
- L'opération Wallonie plus propre.
- La plantation d'arbres pour chaque nouveau-né dans la commune.
- Etc.

Grâce à la politique communale et aux efforts de chacun, notre commune tend maintenant vers le Zéro déchet.



## **Ramassage des déchets**

Mont-Saint-Guibert fonctionne avec un système de sacs communaux :

- Les **sacs jaunes** pour les déchets résiduels.
- Les **sacs blancs** pour les déchets organiques.  
Leur collecte est hebdomadaire. Les sacs sont spécifiques à la commune (logo) et achetables dans de nombreux commerces locaux, listés sur le site.
- Les **sacs bleus** dédiés aux PMC.  
En juillet 2021, la commune passe aux nouveaux sacs PMC qui pourront contenir une plus grande diversité de déchets (barquettes en plastique, certains pots de yaourt...). Disponibles dans de nombreux commerces de la région, leur collecte a lieu une fois toutes les 2 semaines.
- **Les cartons** sont collectés une fois par mois. Il est possible de commander un conteneur jaune (240l) pour les entreposer (informations via [valmat@inbw.be](mailto:valmat@inbw.be) ou sur le site de l'INBW). Vous pouvez également les sortir solidement ficelés la soirée avant la collecte.
- Pour **les encombrants** pouvant être réutilisés, contactez la ressourcerie Restor : **02 355 07 49**.

Enfin, si vous ne disposez pas de véhicule pour emmener vos encombrants au parc à conteneurs ou que vous avez plus de 65 ans, la commune peut **prendre vos déchets et encombrants non-exploitable**s. Attention, il y a des conditions très strictes.

Renseignez-vous : [environnement@mont-saint-guibert.be](mailto:environnement@mont-saint-guibert.be)



### ***Le Conseil Consultatif de l'Environnement et du Développement Durable (CCEDD)***

Pour promouvoir la participation des citoyens dans la gestion de l'environnement, les autorités communales ont créé en 2019 le CCEDD, composé de maximum 15 membres qui ont une voix délibérative. Un siège est réservé à chaque groupe politique présent au Conseil communal. Le reste des places est destiné aux citoyens et associations désireux de s'impliquer.

C'est un lieu d'échanges et de discussions sur les enjeux environnementaux et de développement durable de notre époque et de notre territoire. Son rôle est d'émettre des avis et des recommandations à destination des autorités communales.



## ***Service enfance et jeunesse***

Le Service Jeunesse met en place plusieurs évènements :

- Le recrutement d'**animateurs** pour ses plaines d'été (Janvier)
- La **chasse aux œufs** de Pâques (Avril)
- L'organisation des **plaines de vacances** durant les vacances d'été (Juillet/Août)
- Deux semaines de **stages sportifs** pendant les vacances d'été (Juillet/Août)
- Le projet « **été solidaire** », premier emploi pour les jeunes (Juillet ou Août)
- **La fête d'Halloween** (Octobre/Novembre)
- **La fête de Saint-Nicolas** (Décembre)
- Une **formation baby-sitting** pour les 15 ans et plus
- Une **formation au permis de conduire théorique**
- **Place aux enfants** : journée découverte de plusieurs professions pour les enfants de 5 à 12 ans organisée le 3<sup>ème</sup> samedi du mois d'octobre
- Le **CCE** (Conseil Communal des Enfants)
- La **journée de la mobilité et des familles** met à l'honneur la famille sous tous ses aspects à travers des activités ludiques.

Concernant les plaines de vacances, vous pouvez inscrire vos enfants directement via le Portail Parents sur le site de l'administration communale. Vous devrez vous enregistrer en tant que parents et enregistrer vos enfants. Vous n'aurez plus qu'à choisir vos semaines d'animation et procéder au paiement en fin de process. Simple, efficace et rapide.

Tél : **010 65 35 61**  
***servicejeunesse@mont-saint-guibert.be***



### ***Conseil communal des enfants (CCE)***

Le Conseil communal des enfants réunit 16 jeunes guibertins de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires, provenant des 2 écoles de l'entité. Les élus, par leur engagement, ont le rôle important de représenter tous les enfants de la commune de Mont-Saint-Guibert. Ils vont proposer et réaliser plusieurs projets dans l'intérêt des enfants et de tous.

Ils deviennent des acteurs de la société et de l'avenir de notre commune. On peut être fier de leur implication car c'est une belle preuve de participation citoyenne dès le plus jeune âge.

Le Conseil a notamment mis en place un projet intergénérationnel nommé « crêpes party » : cuisiner et déguster des crêpes avec et pour les résidents des 2 homes de l'entité.





## **Commission communale de l'Accueil (CCA)**

C'est un lieu triple :

- **un lieu d'échanges** entre les représentants des différentes composantes liées à l'enfance au sein de la commune.
- **un endroit d'analyse** des besoins et des difficultés qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre.
- **un organe de proposition**, d'orientation, de décision et d'évaluation (état des lieux, programme de coordination locale pour l'enfance (CLE), plan d'action annuel, rapport d'activités...).

La CCA a pour but de définir, proposer et mettre en place des activités de qualité pour les enfants, contribuant à leur épanouissement global dans le cadre d'un projet de la CLE (Coordination locale pour l'enfance) validé par le Conseil communal pour 5 ans.



## Loisirs

### **La Bibliothèque**

Créée en 1970 par l'administration communale, elle dispose à ce jour de plus de 17.000 livres. En plus de la possibilité de prêt de livres, elle propose des lieux d'études calmes pour les étudiants en période d'examens. D'autres activités y sont également organisées comme la venue de conteurs.

Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert  
(à l'arrière du bâtiment communal avec un grand parking à disposition)

**Mardi de** 16h à 18h30, **mercredi de** 14h à 18h00,  
**jeudi de** 16h à 18h30 et **samedi de** 9h30 à 12h30.

**En juillet et août, la bibliothèque est fermée  
le mardi et ouvre le samedi de 9h30 à 13h30.**

**010 65 35 11**

***bibliotheque@mont-saint-guibert.be***

**Des cours d'anglais et d'espagnol** y sont également organisés par l'asbl facilangues.

Si vous êtes intéressés, contactez le  
**0496 41 73 85** ou ***info@facilangues.be***

### ***Le petit marché***

Retrouvez tous les vendredis dès 14h, sur la place en dessous du Spar (Grand'Rue à Mont-Saint-Guibert) les commerçants locaux.

### ***Location de salles communales***

La Commune met à disposition des citoyens 3 salles communales. La demande doit être introduite 30 jours calendrier avant la date et est conditionnée par l'accord du Collège communal.

- La Maison des Loisirs : grande salle  
Grand' Place, 9 à Mont-Saint-Guibert => 100 personnes
- La Maison des Loisirs : petite salle  
Grand 'Place, 9 à Mont-Saint-Guibert => 30 personnes
- La salle de la Houssière : petite salle  
rue de la Houssière, 6 à Mont-Saint-Guibert => 30 personnes

Seuls les habitants de la commune ont le droit de louer l'une des salles.

Un formulaire de demande se trouve sur le site internet de la commune.

1. Occupation **de moins de 4h du lundi au vendredi** : forfait de 25 €

2. Occupation **de plus de 4 h** :

- Grande salle des Loisirs : 200 €
- Petite salle des Loisirs : 100 €
- Petite salle de la Houssière : 100 €

### ***Promenades***

La commune dispose de nombreux sentiers propices aux balades. Certaines sont balisées. Chacune possède un feuillet explicatif des lieux à découvrir, du nombre de kilomètres et de la difficulté ainsi que de l'itinéraire à suivre. Toutes ces promenades sont disponibles en téléchargement sur notre site.



## **Mobilité**

Mont-Saint-Guibert a la chance de se trouver au croisement de nombreux axes. En effet, la E411, la N4 et la N25 sont facilement accessibles depuis notre commune. La commune abrite aussi une gare la reliant à Ottignies et Namur et de nombreuses lignes de bus et de ramassage scolaire.

Visitez le site [www.infotec.be](http://www.infotec.be) où vous pourrez générer votre itinéraire personnalisé.

Le vélo est favorisé ! Notre commune octroie **une prime à l'achat d'un vélo électrique**. Pour bénéficier de celle-ci, il faut nous faire parvenir une copie de votre carte d'identité, une copie de votre ticket de caisse (veillez à ce que votre nom apparaisse sur le ticket) et le document de demande complété, téléchargeable sur notre site : [https://www.mont-saint-guibert.be/ma-commune/services-communaux/travaux\\_mobilite/velo/prime](https://www.mont-saint-guibert.be/ma-commune/services-communaux/travaux_mobilite/velo/prime).

**La journée de la mobilité et des familles** met à l'honneur la mobilité douce et la prévention routière. Balades à pied, à vélo ou en roller sont organisées et de nombreuses activités ont lieu en fonction d'un thème annuel. Au-delà d'une journée de prévention, c'est un événement festif pour tous les âges avec des animations variées et conviviales.





## Petite enfance

Diverses infrastructures (non communales) existent pour les enfants, dont 4 crèches :

### **Les Boutchoux de L'Axis**

rue du Fond Cattelain, 2A (Axisparc) / 010 24 32 00

### **Le Pachy**

boucle Jean-François, 1 / 010 45 10 51.

### **Les P'tits Filous**

rue des Tilleuls, 60 / 010 65 57 61.

Attention, déménagement prévu à la rue des Hirondelles, 15.

### **Les Hirondelles**

rue des Hirondelles, 15 / 010 65 13 31.

Attention, déménagement prévu à la rue saint Jean, 19A bte 001.

Outre les crèches, de nombreuses accueillantes d'enfants travaillent sur Mont-Saint-Guibert.

Le service des accueillantes conventionnées de l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon propose d'accueillir votre enfant chez des accueillantes travaillant à leur domicile avec une reconnaissance de l'ONE.

Il existe également plusieurs accueillantes autonomes agréées par l'ONE. La liste de ces personnes peut être obtenue auprès de l'ONE au **02 656 08 30** ou **comité.brabant.wallon@one.be**



## Écoles maternelles et primaires

Il n'y a pas d'école communale. Néanmoins, il existe 2 écoles maternelles et primaires sur le territoire communal.

**Le bon Départ**, école de la communauté française, accueille les enfants de la 1<sup>ère</sup> maternelle à la 6<sup>ème</sup> primaire. Elle se situe rue des Ecoles, 2. Elle est joignable par téléphone au 010 65 59 32. Les cours se donnent de 8h40 à 15h30 mais l'école est ouverte dès 7h et jusque 18h.

**L'Institut Notre-Dame des Hayeffes**, établissement libre situé rue des Hayeffes, 31. Il accueille les enfants de la 1<sup>ère</sup> maternelle à la 6<sup>ème</sup> primaire. Les cours se dispensent de 8h25 à 15h50 mais l'école ouvre dès 7h et jusque 18h. Vous pouvez joindre l'Institut au 010 65 53 42.

## École secondaire

**Le Collège Saint-Etienne des Hayeffes**, établissement libre situé rue des Hayeffes, 35. Il est ouvert de 7h30 à 18h30 et les cours se donnent de 8h30 à 16h25. Le collège ne dispense pas de cours technique ou professionnel. Vous pouvez contacter l'établissement au 010 65 89 69.

## Maison communale de l'enfance

Initiée par la commune en collaboration avec l'asbl Coala, elle accueille les petits de 0 à 3 ans dans diverses activités :

- Ateliers récréatifs pour les 2,5 à 12 ans
- La ludothèque et un espace jeux
- Consultations ONE, Bébés rencontres et Bébés massages

## École des devoirs

Pour les 6 – 15 ans, l'école des devoirs a lieu les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 18h

Lieu : Grand' Place 9, à 1435 Mont-Saint-Guibert

Contacteur : Sophie Delaby au 0476 96 84 16



## Séniors

### **Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)**


Organe consultatif officiel, sa mission est de débattre des enjeux communaux et fournir aux autorités communales des suggestions pour une politique qui réponde aux besoins citoyens des personnes de 55 ans et plus.

Son champ d'application est très large : l'amélioration de l'information sur les structures mises en place au sein de la commune, la mobilité, la sécurité, la propreté publique, la santé, l'isolement, le maintien à domicile, le développement des espaces intergénérationnels, etc. Il s'étend via 4 axes de réflexion :

- Le bien-être & la santé
- L'environnement & l'aménagement
- La mobilité & la sécurité
- La communication & l'intergénérationnel

Il ambitionne un partenariat entre la commune, le CPAS et le monde associatif de l'entité.

Ses objectifs, loin d'être exhaustifs, sont : la mise en évidence des besoins des aînés et de la population en général, la stimulation de leur participation dynamique, la favorisation d'une politique inclusive et intergénérationnelle, la promotion du savoir-faire et du savoir-être des personnes âgées, la formulation des propositions visant à répondre aux préoccupations des séniors, le relais des résultats de ces observations et analyses auprès des instances communales, le retour de l'information...



Le CCCA aime connaître votre avis sur les questions intéressant spécifiquement les aînés. N'hésitez pas à les contacter :  
[conseildesaines@mont-saint-guibert.be](mailto:conseildesaines@mont-saint-guibert.be)

### **Maisons de repos Au Bon Vieux Temps**

Centre de soins résidentiel situé à distance de marche du centre et de la gare de Mont-Saint-Guibert, il propose 76 chambres de longs séjours et 3 chambres pour les courts séjours. Il offre aussi 25 résidences-services subdivisées en différents types - de « Comfort » à « Superior Premium » - selon leur orientation et leur taille. Il est possible de meubler la chambre à son goût.

Rue de Corbais 18A à 1435 Mont-Saint-Guibert  
**010 65 91 17** ou ***info@aubonvieuxtemps.be***

### **Résidence de l'Orne**

Maison de repos et de soins située à Héவில், elle dispose de 95 chambres et de locaux mis à disposition des résidents (une salle de kinésithérapie, un local de soins à l'usage du médecin et de son patient, un salon bibliothèque, un salon de coiffure, une salle d'accueil des familles). Les chambres sont meublées et comprennent un lit médicalisé, une armoire penderie, une table de nuit (ou une table de nuit frigo sur demande), une table, une chaise, un fauteuil ou fauteuil relax selon les besoins du résident.

Rue des Tilleuls 44 à 1435 Mont-Saint-Guibert  
**010 65 85 91** ou ***immo.evc@gmail.com***



### **Cours de pilates pour seniors**

L'administration communale propose aux seniors guibertins des cours de pilates (cours de gymnastique/yoga mixte). Une méthode douce qui allie l'amélioration de la posture, le renforcement musculaire et le travail de l'équilibre. Le cours comporte 3 parties : l'échauffement, les exercices et la relaxation.

Pour plus d'informations : SteelPilates, Christine Vandebroeck, 0476 50 66 52.

### **Cours de gymnastique pour seniors**

Le CPAS offre à nos seniors des cours de gymnastique. Ceux-ci ont lieu 2 fois par semaine au Centre sportif Jean Moisse.

Pour plus d'informations : Centre sportif, 010 65 90 94.

### **Ramassage des déchets verts et encombrants**

Vous avez plus de 65 ans ? La commune peut reprendre gratuitement vos déchets et encombrants non-exploitable.

Pour plus d'informations : 010 65 35 55 ou [environnement@mont-saint-guibert.be](mailto:environnement@mont-saint-guibert.be)

### **Cours d'informatique**

Le Collège, avec l'aide active du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA), propose des cours d'informatique. Un cycle d'une douzaine de séances (matinée de 3 heures par séance) est programmé. Entièrement offerts par la Commune, ils ont lieu dans les locaux de la maison communale. La seule condition est d'être en possession d'un ordinateur portable.

Pour tout renseignement, contactez le CCCA :

**0472 41 86 61** ou [conseildesaines@mont-saint-guibert.be](mailto:conseildesaines@mont-saint-guibert.be)




## Sports

La commune de Mont-Saint-Guibert dispose d'une vie sportive très florissante. Elle a d'ailleurs remporté en 2019 le prix, délivré par la DH de « Commune la plus sportive du Brabant wallon ».

### **Centre Sportif Jean Moisse**

Il propose ses infrastructures aux habitants de la commune et aux extérieurs :

- une grande salle (foot en salle, handball), divisible en 2 (basket-ball), en 3 (volleyball, tennis), en 10 (badminton)
- une petite salle
- une salle de réunion
- 2 terrains de tennis extérieurs
- 2 terrains de padel extérieurs
- une buvette avec petite restauration



En outre, un grand nombre de clubs sportifs se sont installés dans notre commune. Voici une liste non-exhaustive des sports praticables : aikido, badminton, basketball, baseball, école du mouvement, football, football américain, fitness X dance, gym tissus, judo, karaté, kung-fu, psychomotricité, tennis de table, volley-ball, yoga, zumba.

N'hésitez pas à prendre contact avec le centre sportif pour toute information.  
Coordonnées : Rue des Hayeffes, 27/A à 1435 Mont-Saint-Guibert.  
Tél : 010 65 90 94

### **GuibertSport Arena**

Notre commune peut se targuer de disposer du premier pôle de sports américains en Belgique. Les infrastructures ont été inaugurées en 2019. Les terrains sont recouverts d'un gazon synthétique, constitué de billes en liège, à la pointe de la modernité et sont dédiés à 4 sports : le baseball, le rugby, le softball et le football classique. Il s'étend sur 12 000 m<sup>2</sup> et se situe à la rue des Cerisiers à Mont-Saint-Guibert.

### **Pumptrack**

Ce terrain, inauguré en 2019, est destiné à la pratique du BMX et du VTT. Il se situe Petite Chaussée à Mont-Saint-Guibert et est en accès libre pour tous.

### **Sport sur ordonnance**

Depuis 2018, le projet permet une meilleure intégration de l'activité physique dans le traitement de certaines pathologies. Les patients atteints de pathologies chroniques peuvent réaliser une activité physique régulière sous la supervision d'un moniteur compétent en activité physique adaptée.  
Renseignements et inscriptions auprès du centre sportif.



Grand' Rue 39/0001 à 1435 Mont-Saint-Guibert  
(à l'arrière de la maison communale)  
Tél : 010 65 75 32 / Fax : 010 65 03 52

Permanences sociales :

- lundi, mercredi et vendredi : de 8h45 à 11h45
- jeudi : de 16h30 à 19h (excepté juillet et août)

Service administratif :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Permanences téléphoniques :

- lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Le Centre Public d'Action sociale est un service public qui s'adresse à l'ensemble des habitants de la commune.


Il existe un CPAS dans chaque commune. La loi fondamentale organique qui le régit est celle du 8 juillet 1976. L'article 1<sup>er</sup> stipule que «Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine».

Le CPAS assure aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité. C'est sa mission essentielle. L'aide apportée à la personne en situation de besoin peut être palliative ou curative mais encore préventive. L'aide peut également être matérielle, financière, médicale, sociale, médico-sociale ou psychologique.

SES MISSIONS :

### **Aide sociale**

Dossiers sociaux, informations sociales, revenus d'intégration sociale, gestion budgétaire, aides financières et morales diverses, ... Ce service tente à la suite d'une écoute attentive, de trouver les solutions les plus adéquates compte tenu des situations appréhendées dans leur globalité. Les assistantes sociales identifient les difficultés et déterminent ce qui relève de l'aide légale d'une part et ce



qui relève d'une action sociale particulière d'autre part (besoins spécifiques du demandeur d'aide). Toute demande d'aide doit être présentée dans le mois au Comité Spécial de Service Social (CSSS).

### **Service d'insertion socio-professionnelle**

C'est l'accompagnement de personnes qui éprouvent des difficultés à s'insérer dans la vie sociale ou à trouver un emploi. Le rôle de l'assistante sociale est d'assurer l'élaboration et le suivi de projets individualisés d'intégration sociale des bénéficiaires du revenu d'intégration qui ont signé un contrat d'intégration avec le CPAS. L'objectif final est la réinsertion sociale et professionnelle dans la société.

### **Service d'aide-ménagères**

Le CPAS dispose d'un service d'aide-ménagères titres-services. La priorité est donnée aux personnes âgées ou fragilisées.

### **Le taxi social**

Service de transport de proximité et d'accompagnement qui vise à offrir, en priorité, à des personnes isolées défavorisées ou porteuses d'un handicap et habitant la commune de Mont-Saint-Guibert, une certaine mobilité moyennant rétribution.

Il s'adresse à la personne qui, faute de moyen de transport personnel ou d'une autre possibilité de transport qui lui soit accessible, rencontre des difficultés réelles de déplacement pour :

- Bénéficier de soins de santé (consultations chez le médecin ou à l'hôpital, kiné, dentiste...) et de médicaments (pharmacien).
- Accomplir des démarches auprès d'administrations ou de services (commune, CPAS, poste, banque, administration publique...).
- Rendre visite à des membres de famille proches qui séjournent dans certains établissements (hôpital, maison de repos...).
- Faire des courses.
- Toute autre démarche à caractère social (entretien d'embauche, comparution au tribunal...).



### **Service de médiation de dettes**

Il s'adresse à toute personne physique, quels que soient ses revenus, qui réside sur la commune et qui rencontre des problèmes de surendettement. Ce service est agréé par la Région wallonne RW/SMD/274. Le service est également conventionné avec un avocat du barreau de Nivelles spécialisé en la matière. L'objectif est d'aider les personnes et ménages à trouver une solution acceptable par tous dans le respect de la dignité humaine. Pour réaliser cet objectif, l'assistante sociale examinera la situation budgétaire et donnera éventuellement les conseils nécessaires pour équilibrer le budget. En collaboration avec le juriste, elle proposera, si la situation le permet, l'élaboration d'un plan de remboursement qu'elle négociera avec les créanciers (médiation amiable) ou si la situation est trop difficile, la rédaction et le dépôt d'une requête en règlement collectif de dettes (médiation judiciaire).

### **Epi'Centre (épicerie sociale)**

Sa coordination est assurée par le CPAS de Chastre, porteur du projet. C'est un espace aménagé en libre-service qui propose des produits alimentaires, ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien, à prix réduits. Les personnes qui y ont accès peuvent choisir elles-mêmes ce qu'elles désirent consommer. Toute personne en situation de précarité reconnue par le CPAS et résidant sur le territoire des communes concernées, peut avoir accès au service. Epi'Centre est aussi un lieu d'accueil convivial où on peut participer à des ateliers (cuisine, diététique, fabrication de vêtements, de produits d'entretien, etc.), ainsi qu'à des animations sur des thèmes de la vie quotidienne (santé, bien-être, famille, budget, économies d'énergie, choix des aliments, etc.).



### **Consultations juridiques**

En collaboration avec le bureau d'aide juridique du Brabant wallon, le CPAS organise une permanence juridique le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois. L'aide juridique de première ligne est assurée par des avocats. Elle est gratuite et accessible à tous sans conditions de revenus. Une prise de rendez-vous est cependant obligatoire.

### **Récré des aînés**

Avec le soutien du CCCA, le CPAS et la commune organisent tous les ans un après-midi récréatif à destination des seniors de la commune.



## Associations partenaires

---

Voici la liste des associations partenaires de la commune. Elles ne constituent pas l'ensemble du tissu associatif de notre commune mais représentent un bel aperçu de celui-ci.

### **Patriotiques**

FNC (Fédération des anciens combattants) : [jpswales@hotmail.com](mailto:jpswales@hotmail.com)

Fédération des anciens prisonniers de guerre : [adelbert.dw@hotmail.com](mailto:adelbert.dw@hotmail.com)

### **Aînés**

Association 3 x 20 de Corbais : [adelbert.dw@hotmail.com](mailto:adelbert.dw@hotmail.com)

Association des 3 x 20 d'Hévillers : [mamydeflorent@yahoo.fr](mailto:mamydeflorent@yahoo.fr)

Association des 3 x 20 de Mont-Saint-Guilbert : [mamydeflorent@yahoo.fr](mailto:mamydeflorent@yahoo.fr)

Club Rencontre : [lefevrejosee@hotmail.com](mailto:lefevrejosee@hotmail.com)

### **Festivités, Culture**

Comité de jumelage : [arsouille210@yahoo.fr](mailto:arsouille210@yahoo.fr)

Asbl Les Amis de la Tour (événementiel) : [lesamisdelatour@corbais.net](mailto:lesamisdelatour@corbais.net)

Cercle souche MSG en Transition (écologie) : [www.msg-transition.be](http://www.msg-transition.be)

Asbl Escapades, et vous ? (événementiel) : [viviane.mortier@hotmail.be](mailto:viviane.mortier@hotmail.be)

Faut'ça bouge (concerts) : [fautqucabouge@gmail.com](mailto:fautqucabouge@gmail.com)

Bas les masques : [baslesmasques.com](http://baslesmasques.com)

### **Social, Santé**

Ligue des familles : [montsaintguibert@liguedesfamilles.be](mailto:montsaintguibert@liguedesfamilles.be)

Section locale ONE : [grade2adeline@hotmail.com](mailto:grade2adeline@hotmail.com)

Asbl Domus (accompagnement soins palliatifs) : [www.domusasbl.be](http://www.domusasbl.be)

Télé-Accueil Namur Brabant wallon : [teleaccueil.nbw@busmail.net](mailto:teleaccueil.nbw@busmail.net)

Asbl Sans collier : [info@sanscollier.be](mailto:info@sanscollier.be)

UAW - Union agricultrices wallonnes : [www.uniondesagricultriceswallonnes.be](http://www.uniondesagricultriceswallonnes.be)



## **Patrimoine**

Corbais, toute une histoire : [jacques.vanderbist@outlook.com](mailto:jacques.vanderbist@outlook.com)

## **Environnement**

Aer Aqua Terra : [aeraquaterra.wordpress.com](http://aeraquaterra.wordpress.com)

## **Jeunesse**

Unité scouts et guides : [unitemsg@gmail.com](mailto:unitemsg@gmail.com)

## **Sport/Détente**

Atelier Racco-Papotte (ateliers créatifs) : [arsouille210@yahoo.fr](mailto:arsouille210@yahoo.fr)

Colombophiles : UNION 1506 : [mont.st.guibert@union1506.be](mailto:mont.st.guibert@union1506.be)

CECS - Club canin : [secretariat.club@cecs.be](mailto:secretariat.club@cecs.be)

K-Team rescue dog Belgium (KTR) : [kt-r@outlook.com](mailto:kt-r@outlook.com)

Les Kangourous Corbaisiens (marche) : [kangourous@corbais.net](mailto:kangourous@corbais.net)

Pêcheurs de l'Orne : [pecheursorne@live.be](mailto:pecheursorne@live.be)

Pêcheurs Vivier-le-Duc : [mont.st.guibert@vivier-le-duc.be](mailto:mont.st.guibert@vivier-le-duc.be)

Moissons de l'amitié - Les Guibertins (jeux inter-villages) :

[marie\\_celine82@hotmail.com](mailto:marie_celine82@hotmail.com)



# Police

L'inspecteur de proximité est l'interlocuteur privilégié pour toutes les questions « de quartier » :

- vérifier la véracité du lieu de résidence des habitants, la composition de leur ménage (enquêtes de domiciles...)
- être attentif à l'état de la voirie, des lieux, biens publics ainsi qu'à la conformité des logements (salubrité...)
- désamorcer les conflits et veiller à la tranquillité de la population (proposition de médiations...)
- répondre aux demandes d'enquêtes émanant des autorités judiciaires (auditions...)
- veiller à la propreté du cadre de vie et au respect de l'environnement (dépôts clandestins...)

Pour Mont-Saint-Guibert, trois policiers sont désignés comme agents de quartier sous l'autorité de l'Inspecteur Principal Bousman Benjamin :

- **Monsieur De Decker André : 1<sup>er</sup> inspecteur de police**  
Proximité de Mont-Saint-Guibert
- **Monsieur Duysens Xavier : Inspecteur de police**  
Proximité d'Hévillers
- **Monsieur Verniest Thomas : Inspecteur de police**  
Proximité de Corbais

Pour les joindre :  
Rue Edouard Belin 14 à 1435 Mont-Saint-Guibert  
010 65 38 20 du lundi au vendredi,  
de 8h à 12h et de 13h à 18h / samedi de 9h à 13h

**Mail** : ZP.OrneThyle@Police.Belgium.eu  
**Site web** : <http://policeornethyle.be>  
**Facebook** : <http://facebook.com/policeornethyle>

## NOUVEAU

Vous pouvez prendre rendez-vous via le site de la Police :  
<https://www.police.be/5270>

Cliquez sur « Prendre Rendez-Vous » dans la rubrique « Contactez-nous ».

Vous serez redirigé automatiquement vers la page de l'agenda en ligne.  
Remplissez les informations demandées. Attention : un rendez-vous par fait à traiter.

***En cas d'urgence : 101***



# Adresses utiles

## **Agence Locale pour l'Emploi (ALE)**

Grand'Rue, 39  
1435 Mont-Saint-Guibert

**010 65 75 75** ou **0497 68 45 50**

Permanence sans rendez-vous les lundi et jeudi de 9h à 12h.  
Permanence sur rendez-vous le lundi de 13h30 à 15h  
et les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois de 9h à 12h.

## **Clinique Saint-Pierre**

Avenue Reine Fabiola 9  
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

**010 43 72 11**

## **Zone de Police Orne-Thyle**

Rue Edouard Belin 14  
1435 Mont-Saint-Guibert

**010 65 80 00**

Le numéro pour les appels urgents est le **101**

## **Pompiers**

Chaussée de Namur 15  
1300 Wavre

**010 45 33 34**

## **bPost**

Rue des écoles 5  
1435 Mont-Saint-Guibert

**010 65 12 71**